



Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas

Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France
Régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 - Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418

Siège social 41, rue Octave Gauthier – 41400 THENAY

9^{ème} édition du STAGE de BLOIS (41000)

Stage de 1^o et 2^o catégorie

Juillet 2017 * * * Labellisé F.I.T.F. * * *

Du samedi 29/07/17 à 9h00 au Dimanche 30/07/17 à 17h00

Lycée Horticole de Blois : 5, rue des grands champs 41000 Blois

Directeur Technique : Nicolas DROMER

Tarifs :

170,00 € Adhérent FITF

70,00 € Accompagnant

Hormis les consommations au bar, ces prix comprennent les cours, les repas complets, l'hébergement, les petits-déjeuners et une participation à l'accueil et aux remboursements des frais engagés.

Acompte 50,00 € à la réservation (non remboursable sauf cas de force majeure) [*sauf Groupe ou Ecole : Paiement intégral uniquement*]

Règlement du solde au plus tard un mois avant le début du stage

En cas d'absence, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Aucune confirmation ne sera adressée par courrier. Eventuellement un accusé de réception sera envoyé, si une adresse Email nous est communiquée.

Option proposée :

- **Nuitée du vendredi soir 28/07/2017 : 30,00 €** (*compris dîner, hébergement et petit déjeuner*)

Accueil à partir de 18 heures

Ateliers :

Préparation par Nicolas Dromer au passage de 2^o en 1^o catégorie.
Préparation aux duels et au championnat de France (vos fanfares et l'imposée).

Samedi matin : cours

Samedi après midi : cours

Dimanche matin : cours

Dimanche après midi : cours

17H00 fin de chantier !!!

Si participation complète comme Moniteur du jeudi au dimanche

Gratuité du stage

Pour tous renseignements complémentaires :

« **Inscriptions et Intendance** »

Tél. : **02**54320579 / 0677405741 / Email : chantal.dromer@gmail.com

« **Trompe et Technique** »

Tél. 0650469152 (Nicolas Dromer)

**Il est indispensable de prévoir d'apporter son couchage
(duvet ou draps et couvertures)**

Vous trouverez en annexe le bulletin d'inscription à adresser avec votre acompte conditionnant l'inscription.



Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas

Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France
Régie par la Loi de 1^{er} Juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 - Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418

Siège social : 41, rue Octave Gauthier – 41400 THENAY

STAGE de Blois (41000) 1^o et 2^o catégorie

Labellisé F.I.T.F.

Du samedi 29/07/17 à 9h00 au Dimanche 30/07/17 à 17H00

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

à adresser avec votre acompte ou règlement intégral à l'adresse mentionnée ci-dessus

NB : Pour les inscriptions collectives (Ecole ou Groupe) établir un bulletin individuel par stagiaire, accompagné d'un bulletin récapitulatif pour le règlement global, en veillant à adresser le tout en un seul envoi.

NOM et Prénom : Né (e) le :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. Email :

Sonneur Indépendant ou Membre de Groupe ou Ecole (Précisez) :

Accompagnant

* Adhérent FITF : OUI NON →

Carte FITF n°.....

***Cochez la case correspondante.** Les cotisants FITF sont priés de communiquer le n° de leur carte pour contrôle de validité 2017

Catégorie FITF : cocher ci-dessous la case correspondante

2^{ème} Cat. 1^{re} Cat.

Extrait des conditions générales appliquées dans les stages FITF et particulières applicables à cette session.

Les animaux ne sont pas admis. Le séjour s'effectue sous le couvert de la garantie de la propre assurance Responsabilité Civile du stagiaire. Il est convenu que les participants amèneront leur couchage (Duvet ou Draps et Couvertures) En cas d'absence, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Barème général	Prix à l'unité	TOTAL
« Non-adhérent » FITF		
Adhérent FITF	170.00 €	
Accompagnant	70.00 €	
Montant Total du stage (possibilité de règlement intégral à l'inscription)		
Le montant de l'acompte de réservation individuelle est de 50,00 €.		
VOTRE ACOMPTE >>>>> =		
(L'acompte est non remboursable, sauf cas de force majeure)		
Montant à régler à l'inscription =		

Solde restant dû à régler avant le 24/07/2017

Mode de règlement par Chèque Bancaire ou Postal à l'ordre de « Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas »

Date et Signature :

Pour les mineurs Signature obligatoire des parents :